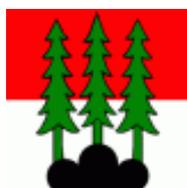




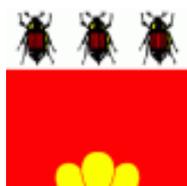
Pully



Paudex



Savigny



Belmont s/
Lausanne

Police Est Lausannois
Rue de la Poste 9
1009 Pully

Tél : 021 721 33 11
Fax : 021 721 33 15
info@police-el.ch
www.police-el.ch

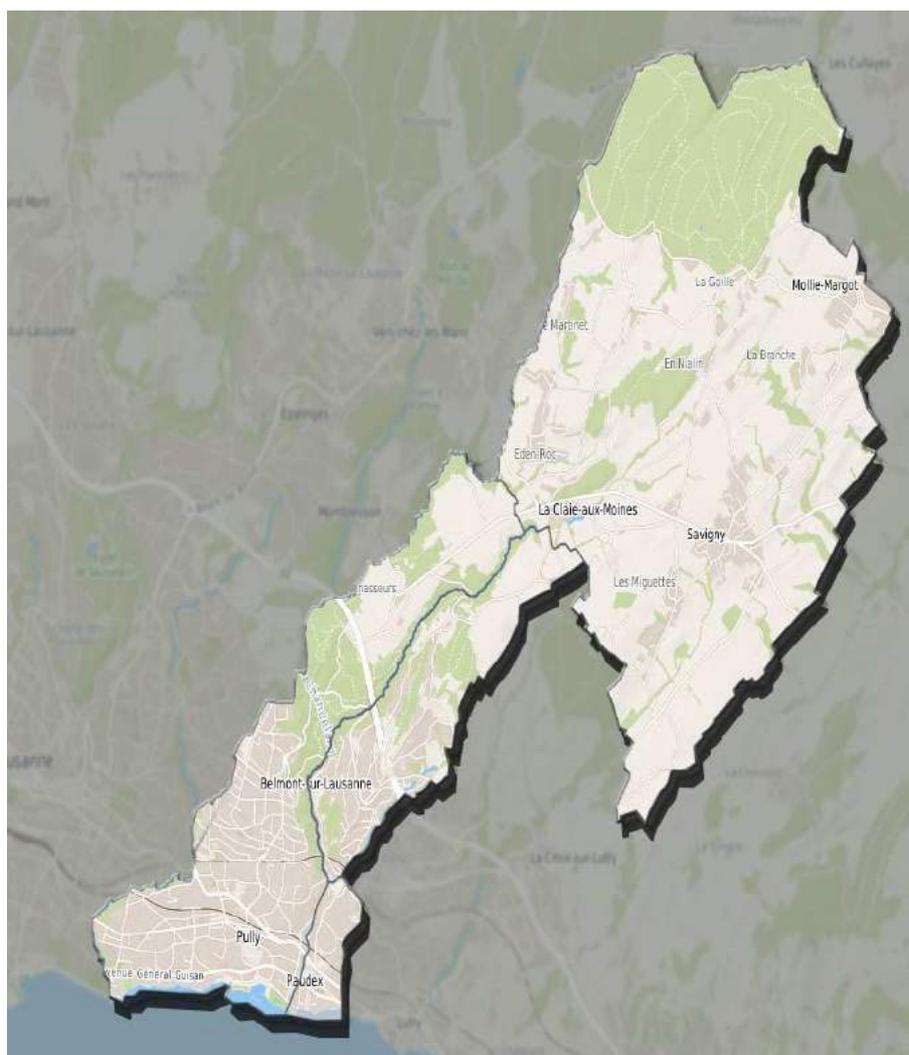
Urgences : 117
Ambulance : 144
Pompiers : 118

Bulletin d'information

N° 01 - 2017



POLICE EST LAUSANNOIS





Message de M. Jean-Marc Chevallaz Président du Comité de direction de L'Association Sécurité Est Lausannois

Voilà l'année 2016 qui s'en va, avec son cortège de bonnes et de mauvaises nouvelles ! Certains les garderont en mémoire ou dans leur cœur. D'autres s'approprieront la citation d'Allan Gurganis : « La sérénité et l'oubli vont parfois de pair ».

Cette année 2016 marque également le 5^{ème} exercice de l'ASEL, l'Association Sécurité Est Lausannois, créée par les communes partenaires de Pully, Paudex, Savigny et Belmont-sur-Lausanne afin de mettre en place une police pouvant répondre aux conditions suivantes :

- Assurer un service 24h/24h - 7j/7j ;
- Être apte à prendre en charge toutes les interventions qui lui incombent ;
- Avoir une structure de commandement ;
- Disposer des ressources humaines et techniques appropriées ;
- Garantir la rapidité et la qualité d'intervention ;
- Être en mesure d'assurer la gestion d'événements ponctuels et saisonniers de taille locale et régionale ;
- Garantir un accès permanent au guichet de police.

Votre ASEL assure donc les missions générales de police (Police-secours 117), la police de proximité, de prévention, administrative et de constat judiciaire.

Aujourd'hui, nous pouvons relever que la qualité de vie et la cohésion sociale reposent notamment sur la sécurité. Ceci implique que policiers, citoyens et autres acteurs publics se doivent de collaborer pour la sécurité publique. A cela s'ajoute, dans une période où les États cherchent à lutter contre la criminalité transfrontalière, la cybercriminalité, la radicalisation et le terrorisme, que la police doit être proche de la population - dont elle assure la sécurité au passage - pour récolter l'information indispensable à la poursuite de ses missions.

La Police de proximité s'impose donc comme une alternative crédible aux attentes et aux besoins de sécurité d'une population. Autrement dit, mieux se connaître et apprendre à travailler ensemble pour préserver la qualité de vie des citoyens. Dès lors, la Police de proximité ne peut être implantée sans un soutien politique, administratif et social significatif d'où l'importance du partenariat de nos quatre communes.

Notre Police de proximité est capable d'analyser les problèmes récurrents et d'apporter, seule ou en collaboration avec les partenaires, des solutions durables aux problèmes. Elle cherche à connaître les priorités et les attentes de la population, par quartier, pour orienter ses actions. Et finalement le travail en partenariat avec d'autres instances (sécuritaires, sociales, scolaires) va lui permettre de répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe "cible" (jeunes, 3ème âge, associations, entreprises, etc.) tout en s'adaptant en permanence aux situations locales.

La perception d'un citoyen n'étant pas la même que celle de son voisin, notre Police de proximité est capable, par la communication, d'agir par la persuasion plutôt que par la force.

Au nom du comité de direction de l'ASEL, je vous formule nos meilleurs vœux de santé et de sérénité et vous souhaite la bienvenue dans l'année 2017 !

Jean-Marc Chevallaz



Sécurité Publique

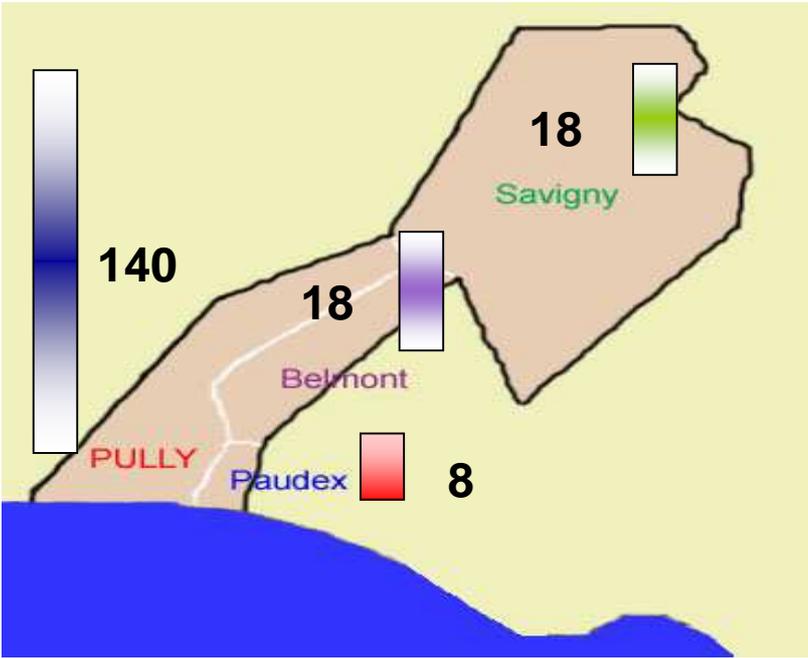
Nombre d'événements gérés par la PEL
durant le mois de décembre 2016 :

464

Notamment pour :

Troubles à l'ordre public et nuisances sonores	8	interventions
Plaintes et Constats judiciaires	84	plaintes
Demandes d'assistance ou à caractère social	167	interventions
Ivresses au volant	3	dénonciations
Accidents de la circulation	20	interventions
Infractions à la LCR	17	dénonciations
Personnes contrôlées/interpellées/arrêtées	93	personnes

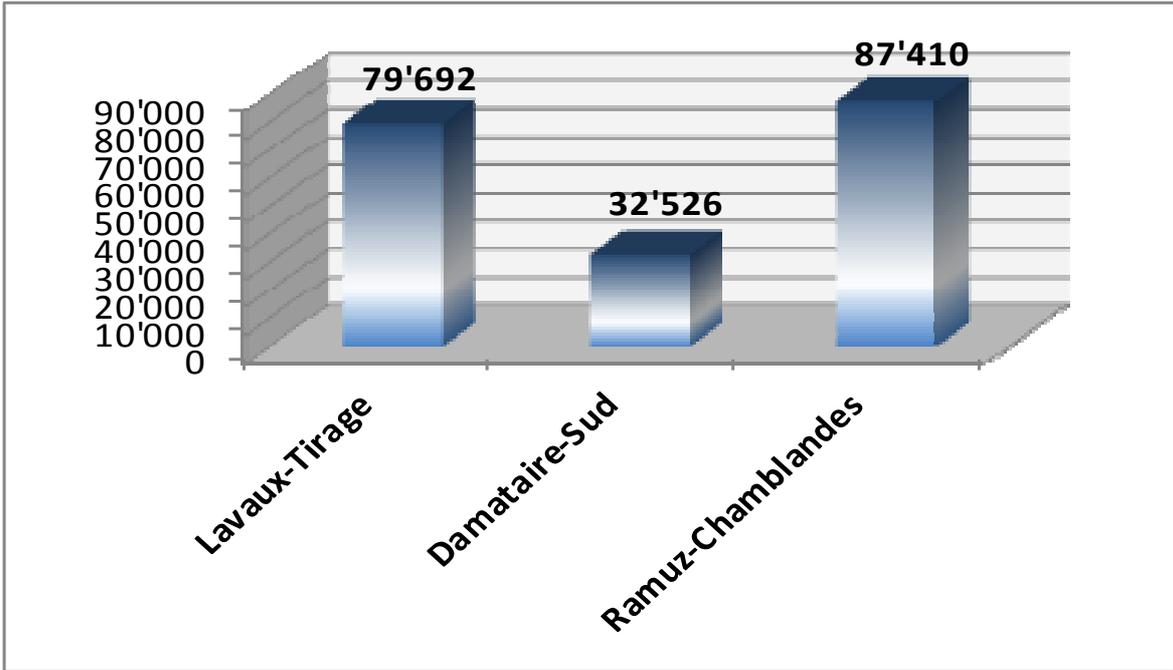
**Interventions
Police-secours par
commune :**



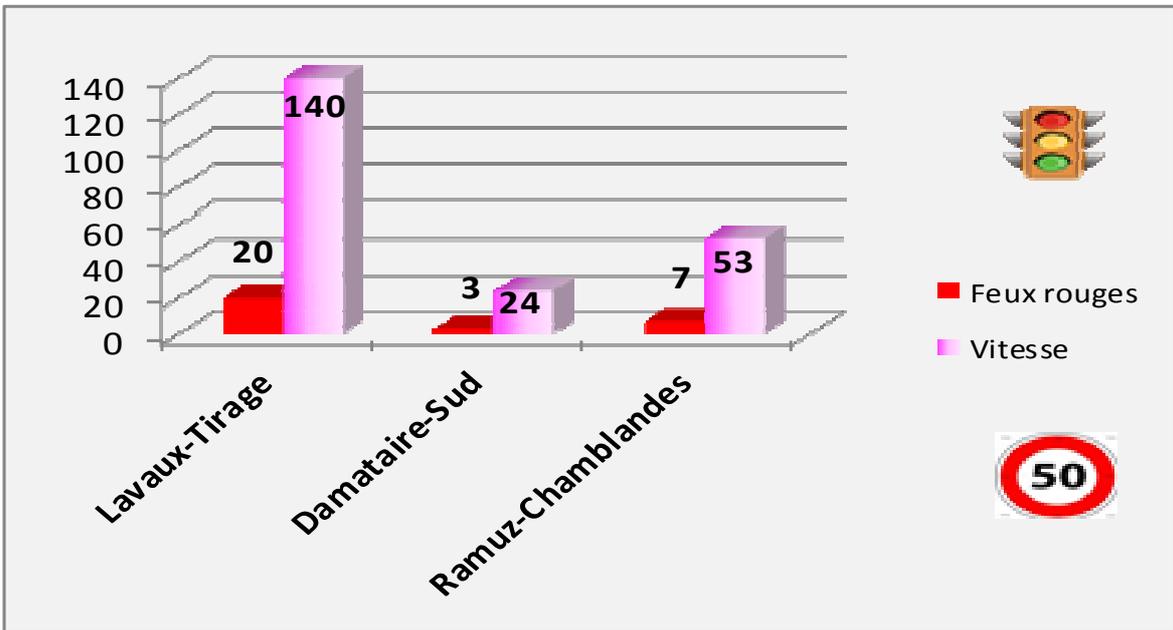


Surveillance Automatique du Trafic Pully

Nombre de véhicules contrôlés



Véhicules en infraction

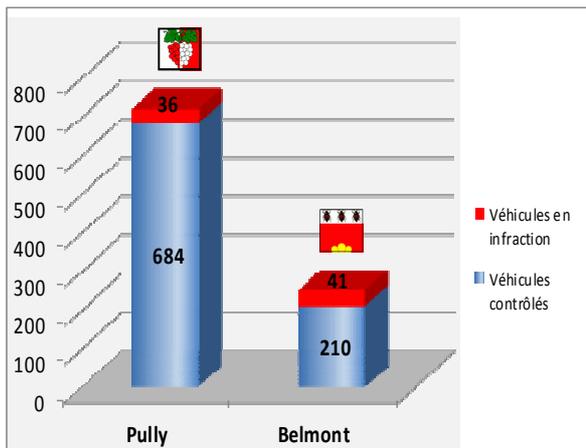


Contrôles radars mobiles

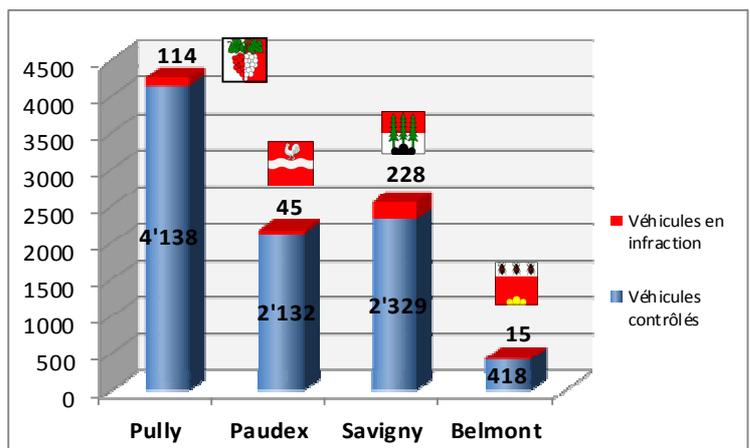


Véhicules en infraction

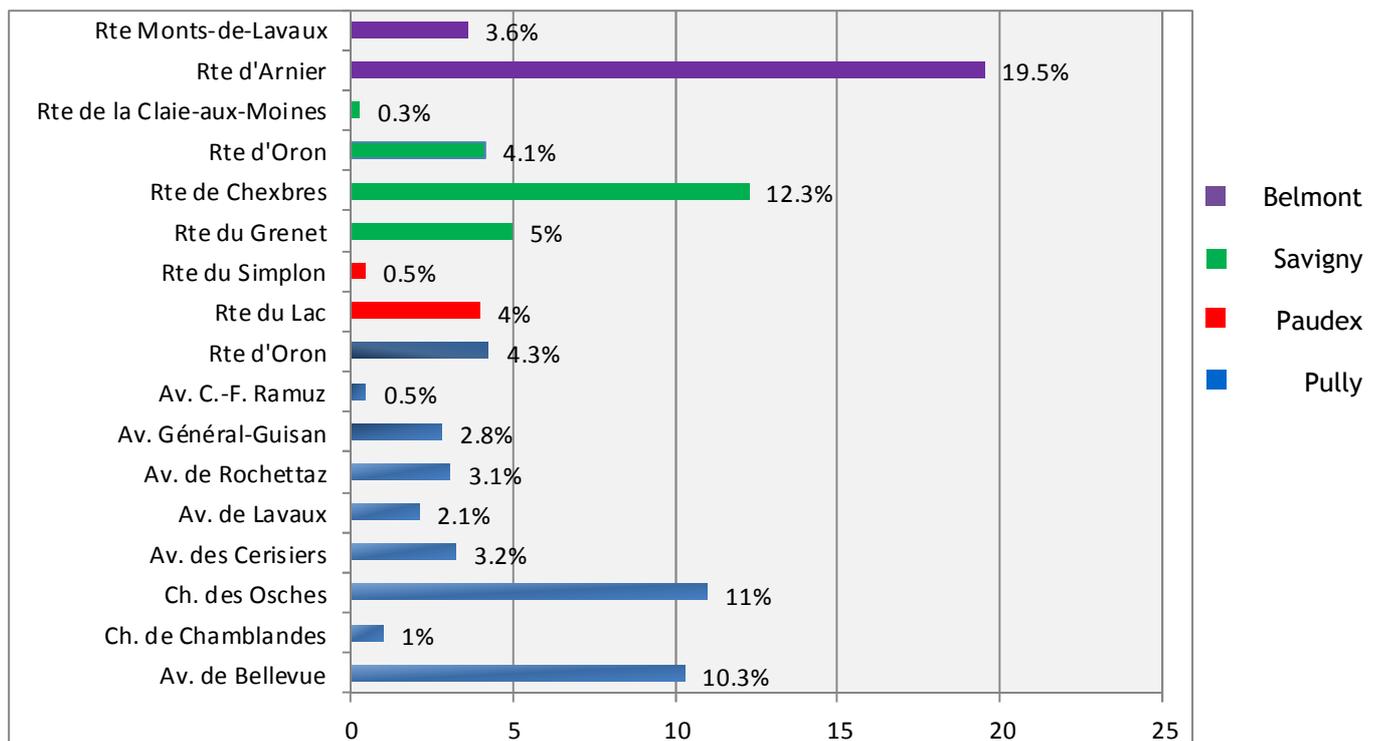
Zone 30 km/h



Zones 50 / 60 km/h



% d'infractions par rue et par commune





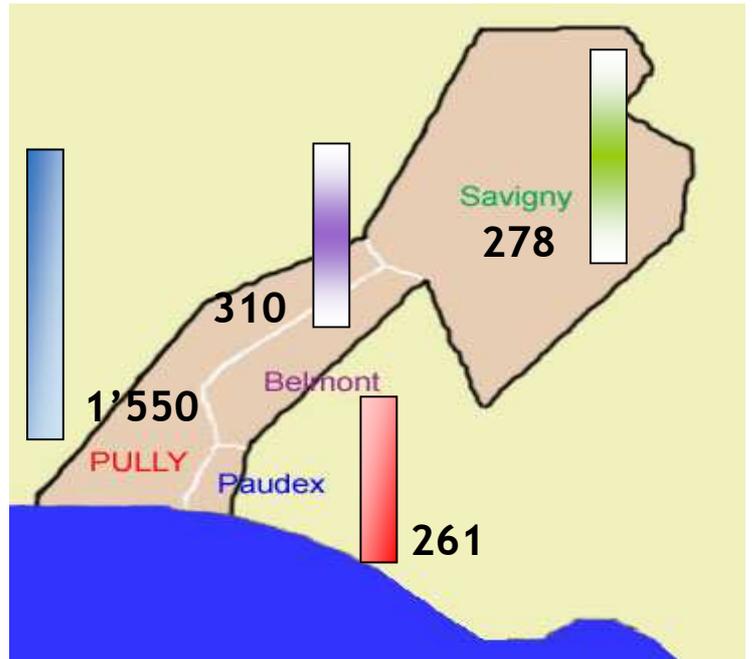
Prévention

2'399 actions préventives

Actions de prévention

Celles-ci comprennent les actions proactives, notamment :

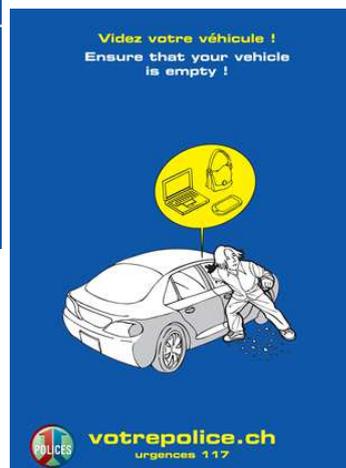
- Présences près des écoles
- Patrouilles pédestres et préventives
- Contacts avec la population, autorités et commerçants
- Gestion des manifestations
- Surveillances



Actions effectuées en décembre



Le stand de Prévention a été dressé à 4 reprises durant le mois sur le territoire de l'ASEL, en plus des Nocturnes de Pully qui se sont tenues le mercredi 7 décembre.



Quelque 250 calendriers, contenant des messages de prévention, ont été distribués aux citoyens des 4 communes. Une attention particulière a été portée à la prévention contre les vols à la tire et à l'astuce dans les grandes surfaces à l'approche des fêtes.

Des conseils et mise en garde ont également été donnés afin d'éviter les vols avec effraction dans les voitures, phénomène qui a connu une hausse significative ces derniers mois.

Boire ou conduire...



L'alcool réduit la capacité de conduire. A partir d'une alcoolémie de 0,25 mg/l (équivalent à 0,5 o/oo), le risque d'accident augmente incontestablement et à 0,4 mg/l, il est en moyenne déjà multiplié par quatre.

En outre, les accidents dus à l'alcool sont environ deux fois plus graves ou mortelles sur la route et se produisent en majorité de nuit, et notamment le week-end, sous la forme de pertes de maîtrise. Ce sont surtout les hommes, les jeunes adultes et les grands consommateurs d'alcool qui dépassent la limite légale de 0,25 mg/l. Près d'un quart des retraits de permis sont imputables à la conduite en état d'ébriété.

Depuis 2014, l'alcool est interdit aux nouveaux conducteurs.

Conseils :

- Ne buvez de préférence pas d'alcool avant de prendre le volant
- Si vous voulez tout de même consommer de l'alcool, prenez les transports publics ou un taxi, ou désignez une personne qui renoncera à l'alcool
- Ne combinez pas l'alcool et médicaments, et surtout pas alcool et drogues.



CAMBRIOLEURS DU CRÉPUSCULE

Vous travaillez
ENCORE

ils travaillent
DÉJÀ...



- Simulez une PRÉSENCE!
- Allumez une LUMIÈRE AVEC MINUTERIE!
- Signalez tout COMPORTEMENT SUSPECT au 117!

Votre Police



votrepolice.ch
urgences 117

Et si vous chaussiez des raquettes ?



De plus en plus de randonneurs à raquettes font leurs traces dans les paysages hivernaux immaculés. Les raquettes permettent aux non-skieurs de partir dans la nature en hiver. Une préparation soignée de la sortie et une bonne évaluation de vos propres capacités sont importantes pour pratiquer la randonnée à raquettes. Il faut tenir compte de plusieurs éléments tels que la progression parfois difficile en raison des conditions de neige, l'orientation en terrain enneigé, l'évaluation des dangers inhérents à la montagne tels que les chutes dans le vide ou les avalanches, mais également le comportement à adopter dans la nature de même qu'en cas d'accident.

Pratiquer la raquette à l'abri des avalanches

Les sentiers balisés sont particulièrement adaptés à une pratique sûre de la randonnée à raquettes. Les exploitants les sécurisent en effet contre les risques d'avalanches. Ces itinéraires ne sont toutefois pas préparés comme les sentiers de randonnée hivernale.

Plus de sécurité en route

- ⇒ Choisissez une sortie en adéquation avec vos capacités.
- ⇒ Préparez soigneusement votre sortie en vous informant sur la météo ainsi que sur les conditions d'enneigement.
- ⇒ Veillez à emporter l'équipement complet : raquettes, bâtons, chaussures chaudes et robustes, vêtements chauds résistant aux intempéries, moyens d'orientation (carte, boussole), pique-nique, pharmacie de poche et couverture de survie ainsi qu'un téléphone portable chargé.
- ⇒ Ne partez pas seul.
- ⇒ Buvez, mangez et faites régulièrement des pauses. Suivez bien votre planning et l'évolution de la météo, et faites demi-tour suffisamment tôt si nécessaire.
- ⇒ Ne suivez pas aveuglément des traces qui mènent dans un terrain inconnu et soyez particulièrement prudent en cas de mauvaise visibilité.

Vous avez également la possibilité de vous joindre à des sorties raquettes guidées. De nombreuses écoles d'alpinisme, écoles de sports de neige et associations (p. ex. le Club Alpin Suisse CAS) proposent de telles sorties.



Certaines stations proposent également des balades nocturnes offrant un panorama bien différent et presque magique au clair de lune !

Quelques interventions en bref ... sur notre territoire opérationnel

- Le 1er, vers 0500, une patrouille de police-secours a constaté que le chemin des Ecaravez, à Belmont-sur-Lausanne, était souillé par de l'huile. En raison de l'étendue de la pollution, les pompiers sont intervenus pour nettoyer la chaussée. Peu après, les policiers ont pu déterminer que l'huile provenait d'un véhicule stationné à proximité.
- Le 1er, un individu signalé sous mandat d'arrêt par le canton de Fribourg a été interpellé à Pully. Egalement sous retrait de son permis de conduire et ayant fait usage de sa voiture, il a été dénoncé au Ministère public.
- Le 3, vers 1615, un groupe de trois jeunes personnes a été contrôlé dans l'un des parcs de Pully. Deux d'entre eux, encore adolescents, détenaient de la marijuana. Ils ont été dénoncés au Tribunal des mineurs.
- Le 5, peu avant 1100, une patrouille est intervenue dans le centre de Mollie-Margot où un véhicule inconnu a heurté un mât endommageant un boîtier servant à la téléphonie.
- Le 6, peu avant 1300, un véhicule suspect a été signalé stationné à Paudex. Les contrôles effectués par les policiers ont permis d'établir que ses plaques d'immatriculation avaient été dérobées. La voiture a été placée en fourrière et diverses investigations sont menées afin d'identifier son détenteur.
- Le 6, vers 1730, dans le sud de Belmont-sur-Lausanne, une personne signalait être inquiète pour sa voisine laquelle, nonagénaire, n'avait pas donné de nouvelles depuis une semaine. La patrouille a rencontré l'intéressée chez elle, en parfaite santé.
- Le 7, vers 1830, une patrouille est intervenue à l'endroit d'une personne qui voulait dormir dans un centre commercial du centre de Pully. Elle a été priée de quitter les lieux, ce qu'elle a fait.
- Le 7, peu avant minuit, un groupe de coureurs a signalé la disparition de l'un des leurs entre le sud de Pully et les terrains de foot de Rochettaz, ceci depuis le début de soirée. Les recherches entreprises ont permis d'établir que le sportif avait été pris en charge par une ambulance suite à un problème médical.
- Le 8, vers 2030, une tentative de brigandage s'est produite dans un petit commerce du centre de Pully. Immédiatement un important dispositif de recherches a été mise en place avec l'APOL, la PML et la gendarmerie afin de retrouver l'auteur, en vain.
- Le 12, vers 1000, un automobiliste, pour une raison inconnue, a heurté un véhicule au carrefour de la Clergère, à Pully. A la suite du choc, il a continué sa route en empruntant l'avenue de Lavaux à contresens et a fini sa course dans une barrière à l'intersection du chemin des Anciens-Moulins. Pris en charge par une ambulance, il a été acheminé au CHUV.
- Le 13, vers 0900, POLEST était informée qu'une personne âgée était étendue inconsciente dans son appartement du nord de Pully. Rapidement sur place, les policiers ont pu accéder dans le logis par le balcon d'un appartement voisin et lui donner les premiers soins en attendant sa médicalisation par le SMUR.
- Le 16, vers 1350, un accident de la circulation impliquant un automobiliste et un piéton s'est produit sur le parking d'un commerce du centre de Pully. En effet, lors d'une manœuvre, la voiture a heurté le piéton qui est tombé et s'est légèrement blessé. Il a été acheminé à l'hôpital pour un contrôle.
- Le 17, vers 0325, un cambrioleur a été interpellé à La Claie-aux-Moines après avoir été maîtrisé par les locataires d'un appartement où il s'était introduit. Il a été remis à l'Autorité compétente.

Quelques interventions en bref ...

- Le 19, vers 1430, une automobile est tombée dans une fouille, dans l'Ouest de Pully, lors d'une marche arrière. Son conducteur n'a pas été blessé.
- Le 20, vers 1420, une bécassine des marais a été retrouvée morte à Belmont-sur-Lausanne. S'agissant d'une espèce rare et en raison de la grippe aviaire, le volatile a été pris en charge par le garde-faune.
- Le 20, vers 1430, sur information d'un citoyen, deux cambrioleuses ont été interpellées dans leur véhicule à Pully, par une patrouille de police. Elles ont été remises à l'Autorité compétente pour la suite des opérations.
- Le 20, vers 2115, un incendie s'est déclaré dans un immeuble en construction au chemin du Liseron à Pully. Le sinistre a été maîtrisé par le SDIS Ouest-Lavaux. Une enquête est en cours afin de déterminer son origine.
- Le 22, vers 0230, un piéton fortement aviné a chuté sur la route aux Monts-de-Pully. Blessé, il a été acheminé au CHUV par une ambulance. Les investigations ont permis d'établir qu'aucune tierce personne ou véhicule n'étaient en cause.
- Le 22, vers 0800, une patrouille est intervenue dans les hauts de Belmont-sur-Lausanne où plusieurs véhicules avaient été cambriolés durant la nuit. Des plaintes ont été déposées.
- Le 22, vers 1410, deux adolescents ont été contrôlés alors qu'ils se roulaient un joint au bord du lac, à Pully. Ils ont été dénoncés au Tribunal des mineurs et leurs parents informés de la situation.
- Le 22, deux cyclistes sont entrés en collision frontale à Pully. L'un d'eux a dû être pris en charge par une ambulance. Une enquête est en cours afin de déterminer les circonstances de l'accident.
- Le 25, vers 0935, une personne âgée a été relevée après avoir chuté dans son appartement de l'Ouest de Pully. Indemne, elle a été laissée aux bons soins de sa famille.
- Le 25, vers 1530, un individu tenant des propos peu cohérents s'est présenté au poste de police, à Pully. Les renseignements obtenus ont permis d'établir qu'il était parti d'un EMS à Lausanne, établissement où il a été reconduit.
- Le 27, vers 1430, une patrouille est intervenue dans un magasin du centre de Pully où un voleur à l'étalage refusait de se légitimer auprès du personnel. Après l'avoir formellement identifié, les policiers l'ont laissé aller.
- Le 28, vers 1320, une patrouille s'est rendue dans le sud de Belmont-sur-Lausanne, au domicile de personnes âgées présentant des problèmes liés à leur âge. Sur place, les policiers ont confié ces personnes à l'Equipe mobile d'urgence sociale.
- Le 28, vers 0250, une patrouille de police-secours a constaté qu'une moto était en feu dans le parking du collège de l'Arnold Reymond, à Pully. Le véhicule a été éteint par les sapeurs du SDIS. Une enquête est en cours afin de déterminer les causes du sinistre.
- Le 31, vers 1830, une personne âgée ayant chuté en rue dans le sud de Pully a été prise en charge par une patrouille de police-secours. Pas blessée, elle a été reconduite à son domicile et confiée aux bons soins de sa famille.
- Le 31, peu avant minuit, POLEST était informée qu'une quinzaine de jeunes commettaient des dégâts à l'arrêt de bus situé à la route de Mollie-Margot, à Savigny. Sur place, les policiers ont constaté que des vitres de l'abri étaient cassées. Plusieurs jeunes ont été identifiés.

Pour des raisons de secret d'enquête respectivement de protection de la sphère privée, les événements à caractère judiciaire ou n'ayant pas été portés à la connaissance du public ne sauraient être insérés dans cette rubrique.

« Servir et Protéger »
« Une police proche de vous ! »

Une question ? Une sollicitation ?
N'hésitez pas à nous contacter
7j/7j—24h/24h



POLICE EST LAUSANNOIS
Rue de la Poste 9 - 1009 Pully
Tél. : **021 721 33 11**
www.police-el.ch
info@police-el.ch

URGENCE : 117

